

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Agnès ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 03 avril 2025

Nombre de Conseillers

En exercice :	19
Présents :	16
Absente excusée :	2
Absents :	1

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, BIHR, CANTE, CANTIN, CURELY, DUPONT, DURAND, FONMARTY, GUÉ, LAGUILLON, LERUTH, LOREAU, MICHEL, MOULIERAC, ROSSI, UGOLINI.

Absents excusés : MM. BAILLEUX, GRANEREAU.

- Mme BAILLEUX a donné pouvoir à M. LAGUILLON
- Mme GRANEREAU a donné pouvoir à Mme ALFONSO-CHARIOL

Absente non excusée : Mme PONS-COUEPEL.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL.

Délibération n° 2025.04.01

Objet : Emprunt relais subventions

Le Conseil Municipal sollicite auprès du Crédit Mutuel du Sud-Ouest un emprunt relais subventions de 200 000 €.

Les caractéristiques principales de cet emprunt relais subventions sont les suivantes :

Conditions financières :

- Montant emprunté : 200 000 €
- Durée en mois : 36
- Taux : taux index euribor + marge 1,3900 %
- Montant 1ère échéance : 1 793,71 €
- Frais de dossier : 300 €
- Remboursement anticipé possible sans frais ni pénalités.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Madame la Maire à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt et la ou les demande(s) de réalisation des fonds.

Fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le 17 avril 2025,

Agnès ALFONSO-CHARIOL
Maire de Sainte-Terre